



Ifremer

objet : Changement de gestionnaire de
la zone de mouillage de la Perroche à
Dolus
v/réf :
n/réf : CA/MR/8118-8132-07

Responsable du Service
Maritime DDE

17009 La Rochelle Cedex

La Tremblade, le 10 janvier 2007

Affaire suivie par Christian Auger

Madame,

En réponse à votre courrier du 22 décembre 2006, l'Ifremer n'émet pas d'avis défavorable concernant le projet d'extension de la zone de mouillage de la Baie de la Perroche sur la commune de Dolus d'Oléron.

En effet, par rapport aux mouillages existants, le nombre de mouillages passera de 71 à 75 et il n'est pas prévu d'accueillir de bateaux de type habitable.

Dans ces conditions, la faible augmentation du nombre de mouillages n'est pas de nature à engendrer des nuisances particulières supplémentaires au milieu marin.

Il conviendra toutefois de maintenir une vigilance accrue concernant les rejets divers pouvant altérer la qualité chimique et bactériologique des eaux de la côte : hydrocarbures et carburants, déchets de matériaux de synthèse, déchets ménagers, rejets d'eaux noires ponctuels, ... notamment durant les périodes de forte fréquentation du site et des espaces côtiers.

Veillez agréer, Madame, mes meilleures salutations.

Philippe Gouletquer
Chef de Station
Ifremer La Tremblade

**Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer**

Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Station de La Tremblade
Ronces les Bains
B.P. 133
17390 La Tremblade
France

téléphone 33 (0)5 46 76 26 10
télécopie 33 (0)5 46 76 26 11
<http://www.ifremer.fr>

Siège social
155, rue Jean-Jacques Rousseau
92136 Issy-les-Moulineaux Cedex
France
R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 46 21 00
télécopie 33 (0)1 46 46 21 21
<http://www.ifremer.fr>



Copies :
Recueil Avis